

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020

Le 16 OCTOBRE 2020 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Madame CAZABONNE Arlette, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Monsieur SIMON Daniel, Monsieur OLIVIER Serge , Madame VRITONE Krystel .

Absent excusé ayant donné procuration à Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc : Monsieur IACOVO Adrien

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur COT Dominique.

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération sur abandon de la source du Vivaryol
- 2- Délibération sur subvention RASED
- 3- Délibération sur subvention de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Camares
- 4- Questions diverses

1. Délibération sur abandon de la source du Vivaryol

Depuis le 11 septembre 2020 la majorité de la commune est alimentée par la source du Vernhas. Aucun problème de fonctionnement ne nous a été remonté à ce jour.

Comme le prévoit la convention avec Adour Garonne, et afin de toucher le solde des subventions nous devons rendre à la nature la source du Vivaryol.

➤ **Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité la libération du Vivaryol à partir de novembre 2020.**

2. Délibération sur subvention au RASED

Le RASED peut intervenir à l'école de FAYET pour apporter un soutien à un élève en difficulté. La subvention demandée est de deux euros par enfants soit 80 euros au total.

➤ **Après délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette subvention.**

3. Délibération sur subvention à l'amicale des pompiers de Camares

Comme chaque années l'amicale nous sollicite pour une aide financière qu'il les aide à l'entretien des locaux, payer les assurances etc...

Le conseil municipal de FAYET a toujours répondu favorablement à cette demande au vu de l'engagement des bénévoles de l'équipe de Camares.

Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention de cent euros.

➤ **Après délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette subvention.**

4. Questions diverses

P.A.P.I. Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, la mairie travaille en collaboration avec le Parc Naturel Des Grands Causses sur ce dossier et dans ce cadre-là les personnes directement concernées par le risque inondation recevront un courrier de la mairie ainsi qu'un document à renseigner librement et sans engagement sur les risques potentiels qu'ils ont identifiés chez eux. Cette action sera suivie par la visite d'un technicien pour effectuer un diagnostic précis qui permettra de proposer des actions pour limiter les différents risques.

P.S.C. Plan de Sauvegarde Communal, la mairie travaille sur la mise à jour de ce document qui à ce jour ne prend que partiellement le risque inondation, va s'y rajouter le risque incendie, isolement ETC... Ce document doit être remis en préfecture pour le 30 novembre 2020.

Boîtes à idées, elles sont prêtes et seront installées dans les prochaines semaines de la façon suivante :

Fayet → sur le nouvel affichage qui verra le jour sur le mur à droite du kiosque au-dessus de la salle des fêtes

La Graverie → Sous l'affichage municipal

La Roque → Sous la voûte de l'église côté place du presbytère

Location de jardin à Fayet, l'entreprise Remy Sarivière a demandé la location des jardins se situant sous la route de Bouat, le conseil municipal y est favorable et déterminera le loyer lors d'un prochain conseil.

Il a été signalé un compteur EDF à La Graverie qui ne sert plus depuis des années, il s'agit du compteur qui alimenté l'amplificateur d'antenne TV collective il y a une vingtaine d'années avant la mise en place des paraboles, nous prenons l'action de le faire retirer ainsi que tous les câbles qui le desservent (câbles électriques + câbles coaxiaux d'antenne).

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 21H45.